

PLÉGUIEN

L'information communale

www.pleguien.fr

6. DOSSIER

La **sécurité** routière

3. ACTUALITÉS

Tiers-lieu : début des travaux

13. RETOUR SUR

Le repas des aînés

16. FOCUS SUR

L'élection du nouveau
Conseil Municipal des Jeunes



Le mot du maire



Philippe Le Goux
Maire

La dernière période écoulée aura été marquée par la tempête Ciaran, et ses conséquences sur la commune.

Je remercie les habitants ayant subi des dommages ou des désagréments pour leur patience, en attendant le rétablissement de la situation.

Je veux aussi remercier mon équipe municipale, ainsi que les agents communaux, qui se sont déployés aux quatre coins de la commune, de manière à apporter leur contribution dès le lever du jour du 2 novembre.

C'est dans les moments difficiles que les qualités humaines des uns des autres sont les plus précieuses.

La solidarité déployée par beaucoup d'habitants, associée aux décisions municipales d'urgence ont permis d'amortir les difficultés générées par la tempête.

Il s'agissait d'un événement exceptionnel, que nous avons voulu aborder de manière efficiente et en proximité avec les personnes les plus vulnérables. Au-delà de la gestion de l'épisode, cela aura été aussi un exercice grandeur nature d'une gestion de crise communale duquel nous tirons des enseignements pour nous améliorer collectivement.

Désormais, la page est tournée et le moment est arrivé de vous souhaiter de belles fêtes et une bonne année 2024.

3

ACTUALITÉS

- 4** Tiers-lieu :
début des travaux

8

RETOUR SUR

- 10** Retour sur la
tempête Ciaran

14

À NOTER

- 14** Groupe de travail
sur le projet
de résidence
séniors

16

FOCUS SUR

- 16** L'élection
du nouveau
Conseil Municipal
des Jeunes

6

DOSSIER

La sécurité routière

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Philippe Le Goux

RÉDACTION
Emilie Bocher, Philippe Le Goux,
Stéphanie Lannuzel

CRÉDITS PHOTOS
Philippe Le Goux, Christine Keroullé, Fabienne Goaziou,
Maëlig Taisset, Emilie Bocher, Carole Le Fèvre, Roseline Salliou,
les membres des associations, Getty images

CRÉATION/MISE EN PAGE
Le Studio, www.lestudio.bzh

IMPRESSION
Guivarch L'Imprimerie, Imprim'Vert

École

La **voile** - Récit des CM2

Avec la classe de CM2 de Pléguien, nous sommes allés trois journées à Bréhec pour pratiquer la voile sur des « funboats ». Le deuxième jour, nous sommes allés jusqu'à la pointe de Minard, puis nous avons pique-niqué sur la plage de Pors Pin. Les moniteurs Elsa et Killian, nous ont appris des techniques de navigation, sur le plan d'eau de Bréhec. Merci à la communauté de communes et à la mairie de Pléguien de permettre cette activité.

La **garderie**

Le personnel périscolaire met en place des activités festives sur le thème de Noël lors des séances de garderie en soirée, offrant ainsi aux enfants intéressés une variété d'occupations ludiques. Parmi ces activités, la confection de cartes de vœux de Noël est également au programme. Ces cartes, préparées avec soin par les enfants, seront ensuite incluses dans les colis destinés aux aînés de la commune, ajoutant une touche chaleureuse et solidaire à cette période festive.

La **sieste**

La salle de sieste est un lieu privilégié des enfants, d'autant plus avec la petite histoire apaisante avant de s'endormir, et bien sûr, le rituel du doux fond musical agrémenté du chant des oiseaux. C'est un moment apprécié des enfants !

La **cantine**

Au sein de la cantine chaleureuse de Pléguien, les enfants savourent quotidiennement des repas équilibrés, créant ainsi une atmosphère propice au bien-être et au partage social. Chaque mois, les anniversaires sont célébrés avec enthousiasme, et à chaque période de vacances, les aînés se joignent aux enfants pour partager un repas convivial.

Solidarités
intergénérationnellesRepas des **aînés**

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé à l'issue de la cérémonie du 11 novembre et a rassemblé plus de 70 convives.

Cette année encore, la présence au repas des élus du Conseil Municipal des Jeunes a été grandement appréciée. Ce rendez-vous intergénérationnel, pour l'occasion, s'est déroulé dans la convivialité, le partage et la musique. Pour l'occasion, un photobooth a permis d'immortaliser les chanteuses du jour avec Monsieur le Maire.

De plus le repas préparé par Charline, la cuisinière de l'école, a été servi par le personnel communal, Léna et Patricia, aidées par les élus du conseil municipal.

Les doyens de l'assemblée ont été chaleureusement mis à l'honneur, accompagnés pour la photo officielle de la jeune génération d'élus. Un succès qui se poursuit chaque année.

Communication
RÉSEAUX SOCIAUX

Aménagement

Tiers-lieu : début des travaux

Le 6 juillet dernier, l'association ADALEA, en collaboration avec Le Repaire, a déposé des matériaux qui seront recyclés pour une «seconde vie». La démolition et le désamiantage du cabanon ont également eu lieu en juillet par l'entreprise PLR Environnement.

Le marché public de travaux a été lancé le 20 avril dernier, composé de 13 lots, avec une date limite au 7 juin. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 juillet en présence de la SemBreizh et du cabinet d'architecture B. Houssais. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les offres retenues pour chacun des lots.

Désignation des lots	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
Lot 1 VRD	Rault TP	22 149.25 €	26 579.10 €
Lot 2 Démolition Désamiantage	CP Désamiantage	37 514.00 €	45 016.80 €
Lot 3 Gros œuvre	Morin Bâtiment	159 509.03 €	191 410.84 €
Lot 4 Charpente Mob Bardage bois	Bidault Menuiserie	46 033.30 €	55 239.96 €
Lot 5 Couverture Étanchéité	Poulain Couverture Deniel Étanchéité	28 284.14 €	33 940.97 €
Lot 6 Facades Enduits	Dias Batista Carlos	39 949.90 €	47 939.88 €
Lot 7 Menuiserie extérieure et intérieure Serrurerie	Le Marchand	77 696.02 €	93 235.22 €
Lot 8 Doublage Cloison Plafonds	IBC	50 873.01 €	61 047.61 €
Lot 9 Revêtement de sol Faïence	Art Sol	14 470.93 €	17 365.12 €
Lot 10 Peinture	Mahou Sarl	14 108.97 €	16 930.76 €
Lot 11 Sanitaire CVC	Armor Génie Climatique	84 900.33 €	101 880.40 €
Lot 12 Électricité	Setib	67 323.61 €	80 788.33 €
Lot 13 Ascenseur	ABH	25 860.00 €	31 032.00 €
Total		668 672.49 €	802 406.99 €

Le projet a connu une avancée significative, avec la réunion de démarrage qui a eu lieu le 8 novembre dernier en présence de toutes les entreprises retenues. Le calendrier de travaux a été établi et les réunions de chantier auront lieu chaque semaine à compter du 7 décembre 2023.

L'entreprise Rault TP, chargée du lot VRD, commencera par les travaux préparatoires notamment l'aménagement du chemin d'accès au chantier. Les travaux débiteront début janvier 2024.

Aménagement

Lotissement de Kerziot : attribution des marchés de viabilisation

Le projet de viabilisation des tranches 2 et 3 du lotissement du Clos de Kerziot franchit une étape importante. La consultation avait été lancée le 28 juin 2023 pour la réalisation de trois lots distincts : terrassements, assainissement, voirie (lot 1), réseau d'eau potable (lot 2), et contrôle des réseaux (lot 3).

Neuf entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Suite à l'analyse des offres par la commission d'appel d'offres en présence du bureau d'études TECAM le 18 septembre 2023, les propositions les mieux-disantes ont été retenues.

- **Lot 1 (Terrassements, assainissement, voirie, phase 1) :**
l'entreprise RAULT TP,
pour un montant de 196 868,85 € HT
soit 236 242,62 € TTC.
- **Lot 2 (Réseau AEP) :**
l'entreprise LE DU TP,
pour un montant de 44 834,50 € HT,
soit 53 801,40 € TTC.
- **Lot 3 (Contrôle des réseaux) :**
l'entreprise A3SN,
pour un montant de 3 515 € HT,
soit 4 218 € TTC.

Économie

Installation de Gwénael Pellen (hypnothérapie) : **ACT Hypnose**



«En 2004, j'ai quitté ma Bretagne natale pour des études d'éducateur à l'environnement entre Annecy et Grenoble. Mon parcours professionnel en France et en Suisse, notamment en tant que cadre dans une grande maison de retraite de Genève, m'a offert une solide expérience dans l'accompagnement de divers publics. En 2018, j'ai décidé d'intégrer l'hypnose à mes compétences en complément de ma formation, et après avoir ouvert mon premier cabinet à la frontière franco-suisse en juin 2019, j'ai accompagné diverses personnes, des diplomates aux sportifs de haut niveau, musiciens, enfants et personnes âgées. Fort de milliers de séances, je suis de retour en Bretagne, utilisant l'hypnose ericksonienne, elmanienne, ou classique pour aider mes clients à surmonter peurs, phobies, chocs émotionnels, blocages inconscients, et à améliorer leur gestion des émotions, ainsi que pour des préparations mentales. Spécialisé dans la gestion du stress, de l'anxiété, et l'accompagnement en prévention du burn-out, j'interviens en cabinet pour tous les publics et propose des ateliers thématiques sur le bien-être au quotidien. Je remercie M. Le Goux et l'équipe municipale pour leur accueil et soutien dans l'ouverture de mon nouveau cabinet dans les locaux de l'ancienne agence postale, aujourd'hui nommée "L'Annexe".»

 **Pour en savoir plus**
www.act-hypnose.ch
 Tél. 06 59 04 03 32
 Mail : info@act-hypnose.ch

Santé

Des **ateliers sommeil** à la Salamandre

Une réunion publique le jeudi 4 avril, ouverte à tous, expliquera le principe et le but des six ateliers sommeil qui auront lieu au printemps à la salle polyvalente.



Réunion publique **Jeudi 4 avril** à 19h

Séance 1 **Jeudi 11 avril** de 10h à 12h

Séance 2 **Jeudi 18 avril** de 10h à 12h

Séance 3 **Jeudi 25 avril** de 10h à 12h

Séance 4 **Jeudi 16 mai** de 10h à 12h

Séance 5 **Jeudi 23 mai** de 10h à 12h

Séance 6 **Jeudi 30 mai** de 10h à 12h

La **sécurité** routière

La sécurité routière est un sujet que les habitants abordent très régulièrement avec les élus. La vitesse, le partage de la route, les traversées piétonnes sont au cœur de nos discussions, voire souvent des peurs. Respectant les compétences qui sont les nôtres, nous aménageons la commune pour améliorer la sécurité. Pour autant, le respect du code de la route reste le meilleur moyen de sécuriser les usagers que nous sommes toutes et tous.



Les passages piétons

Dans nos zones rurales, la mise en place de passages piétons est souvent limitée par la faible fréquentation de piétons. Néanmoins, l'évaluation des besoins au niveau des lieux stratégiques tels que les écoles, les commerces, et les arrêts de transports en commun, peuvent permettre une implantation judicieuse de ces passages pour assurer la sécurité des piétons, en particulier des enfants et des personnes âgées. C'est l'action qui est menée par la commune.



Les miroirs

L'installation de miroirs aux virages et intersections en zone rurale peut présenter à la fois des avantages et des inconvénients. Du côté positif, ces dispositifs améliorent la visibilité, réduisent les angles morts et contribuent ainsi à la prévention des accidents. Cependant, il est crucial de noter certains inconvénients potentiels. Les miroirs peuvent parfois créer une confusion chez les conducteurs, induisant en erreur sur la distance et la vitesse des véhicules approchant. De plus, les conditions météorologiques telles que le brouillard ou la pluie peuvent altérer la visibilité du miroir. Ainsi, bien que les miroirs puissent être des outils utiles, leur installation doit être soigneusement planifiée en tenant compte de ces éventuels inconvénients.





Voies douces

La création de voies douces, dédiées aux piétons et aux cyclistes, favorise la cohabitation harmonieuse des différents modes de déplacement. Ces voies peuvent également encourager l'adoption de modes de transport plus durables et contribuer ainsi à la réduction des risques d'accidents.

Les écluses et la vitesse

La limitation de vitesse adaptée aux spécificités locales est essentielle. La création d'écluses et de dispositifs ralentisseurs joue un rôle important dans la régulation de la vitesse des véhicules. Ces aménagements incitent à respecter les limitations de vitesse, renforçant ainsi la sécurité des usagers.

La municipalité de Pléguien a conduit un premier test de sécurité routière sur la RD 9 vers Saint-Quay Portrieux, en partenariat avec l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC) et le Conseil départemental. Le projet d'aménagement inclut des doubles écluses avec by-pass vélos, et d'autres dispositifs visant à sécuriser la route, modérer la vitesse et favoriser la mobilité douce. Des évolutions sont en discussion pour optimiser le dispositif expérimenté.



Références et ressources

Pour approfondir ces propositions, il est recommandé de consulter le livret départemental des routes, les textes du code de la route et les recommandations de la sécurité routière offrent également des références essentielles pour la mise en place de mesures adéquates.



Article de base - Code de la route

Le livret départemental des routes, qui fournit des directives spécifiques aux caractéristiques locales, rappelle les règles de base du code de la route et constitue un complément essentiel à celles-ci, renforçant ainsi la sensibilisation à la sécurité routière.

En résumé, la sécurité routière sur notre commune nécessite une approche réfléchie et adaptée aux particularités locales. L'ensemble des propositions formulées et mises en œuvre sur Pléguien vise à créer un environnement routier plus sûr, en favorisant la cohabitation de tous les usagers de la route.

Conseil Municipal des Jeunes

Visite du **Conseil Régional** à Rennes



Jeudi matin, 26 octobre à 7h, les sept membres du CMJ et les sept jeunes de Pléguen qu'ils avaient parrainés, accompagnés de Mesdames Derrien, Glo, Taisset et Keroullé encadrantes du CMJ, se sont retrouvés place du Bourg à Pléguen pour partir prendre leur TER de la Gare de Châtelaudren Plouagat pour aller visiter l'hémicycle du Conseil Régional à Rennes.

Mme Juliette Jeanne, chargée de médiation citoyenne à la Région les a reçus et leur a expliqué durant la matinée le fonctionnement du Conseil Régional et leur a fait faire une visite des lieux.

Une fois la visite terminée, les jeunes ont pique-niqué dans le parc du Thabor. Puis, ils ont visité Rennes avec comme fil conducteur le street art.

En fin d'après-midi tout le monde est reparti en TER après avoir parcouru 9 km à pied durant la journée.

Association



Partage sportif à Pléguen pour la saison à venir

Les clubs de football « Jeunesse Sportive Lanvollonnaise » et « Athletic-club Pléguenais » utiliseront le terrain de football et les vestiaires-douches de Pléguen pour la saison 2023/2024. Cette mise à disposition des équipements communaux aux clubs de football de Lanvollon et de Pléguen a été scellée par des conventions de partenariat sportif entre la commune et les deux clubs.

Association

Les activités dynamiques du **Club de Pléguen** : programme et convivialité



Le club de Pléguen offre une variété d'activités pour ses membres tout au long de la semaine. Chaque mercredi à 14h, Marie-Noëlle guide les passionnés de marche, avec un point de rendez-vous devant la mairie. Tous les quinze jours, la Salamandre accueille les amateurs de cartes, proposant des jeux tels que belote, Scrabble, Triomino, Rumikube, avec une participation de 1€ pour le goûter.

L'équipe des boules se retrouve les mardis et jeudis à 14h dans les allées à côté du bar, partageant non seulement leur passion pour le jeu, mais également des moments conviviaux autour d'un thé, café ou chocolat chez Isabelle.

Le début d'année 2024 promet une série d'événements passionnants. Le 10 janvier à 14h à la Salamandre, une assemblée générale est prévue, avec renouvellement des cartes et inscriptions pour les nouveaux membres au coût de 17€ pour l'année. Le 9 février, une sortie à la Celtic Légende à Saint-Brieuc, avec la possibilité de voyager en car pour 69€. En avril ou mai, une escapade de deux jours à Saumur pour assister au spectacle du Cadre Noir est prévue. Le mois de septembre se clôturera avec un délicieux cochon grillé à Carentoir.



Pour plus d'informations

Les membres peuvent contacter Thierry Morvan, le président au 02 96 65 33 69, ou obtenir des renseignements lors des réunions de cartes ou de boules, ainsi que par le biais des journaux locaux.

Le club s'annonce comme un lieu de divertissement et de convivialité tout au long de l'année à Pléguen.

Forum citoyen

Agenda du **Repair café**

o 27 janvier : Goudelin
o 24 février : Cohiniac
o 30 mars : Le Faouet
o 27 avril : Plerneuf
o 25 mai : Tressignaux

o 29 juin : Saint-Fiacre
o 31 août : Tréguiedel
o 28 septembre : Saint-Péver
o 26 octobre : Bringolo
o 30 novembre : Lanvollon



Contacts

Alain Collet - Tél. 02 96 21 79 17 ou 06 80 51 10 84
Michel Lancien - Tél. 06 32 07 70 71

Horaires : de 9h30 à 11h30, le lieu précis sera annoncé par voie de presse quelques jours avant l'atelier



Association

Les **Amis d'Alguy** l'hippocampe

L'adhésion 2024 est familiale
Contact : Thierry au 06 85 98 64 89
Mail : alguyhippocampe@orange.fr
Facebook :
 Les amis d'Alguy l'hippocampe

L'association Les amis d'Alguy l'hippocampe créée en 2020, a pour objectif de sensibiliser à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

L'association organise depuis sa création plusieurs actions pour atteindre ses objectifs.

- **Les éco-promenades** : découverte de la nature, sensibilisation aux enjeux de la protection de l'environnement, ramassage de déchets.
- **Le projet contre les mégots** : mise à disposition d'un kit pour récupérer les mégots et sensibiliser les gens à la pollution des mégots dans la nature.
- **La fête annuelle** : manifestation festive pour rassembler les personnes qui sont sensibles à la protection de l'environnement avec des stands d'informations et animations proposées.

Agir au sein d'une association locale permet de connecter avec des personnes partageant les mêmes valeurs, favorisant l'échange d'idées et le soutien mutuel. L'action collective est plus efficace, permettant des initiatives significatives pour l'environnement. S'impliquer localement offre une expérience enrichissante et gratifiante. Des idées d'actions, comme le nettoyage des rivières et la plantation d'arbres, encouragent la participation collective à des projets environnementaux.

L'engagement associatif permet en effet de :

- **Partager ses connaissances et compétences.**
- **Se mobiliser pour des causes et valeurs importantes.**
- **Échanger entre différentes générations.**

En conclusion, s'engager dans une association locale est un excellent moyen d'agir pour la planète et de vivre une expérience enrichissante.

Association

Comité d'animation
Ça m'plaît bien !

La nouvelle année s'annonce à grands pas. Après l'AG, le moment est venu d'informer nos fidèles fans des festivités à venir. Le week-end jeux est prévu les 27 et 28 janvier. L'an passé si la soirée n'a pas été un franc succès, il n'en a pas été de même le dimanche : toutes les générations étaient représentées et chacun a trouvé son bonheur. Nous vous attendons donc de pied ferme. La soirée disco tant attendue est programmée pour le 9 mars. Le cru 2023 est allée au-delà de nos attentes ; 2024 ne peut être qu'aussi bon. Nous sommes tous rodés. Et, bien entendu, la fête de la musique habituelle le vendredi 21 juin, avec les abris buzzs de Guenola qui apportent leur décor. Comme toujours une scène ouverte est prévue. N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie qui nous fera suivre. Nous sommes toujours ravis d'avoir des animations locales en plus du groupe principal. Pour renforcer le comité, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

À vos agendas et bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe du Comité.

Association

Le **Paletguien Club**

Le nouveau Paletguien Club à Pléguien, composé de quinze membres dont une femme, a récemment vu le jour et lancé son premier championnat costarmoricain pour la saison 2023-2024, avec des entraînements réguliers le vendredi soir au bar des Sports. Affilié au CDSMR, le club vise à dynamiser le palet breton sur planche de bois dans la commune, espérant inspirer d'autres passionnés. Le bureau est composé de Cédric Le Blanc en tant que président, Yannick Salliou en tant que trésorier, et Nicolas Tournemine en tant que secrétaire.

Les membres de l'**Amicale laïque**
du RPI Pléguien-Tressignaux sont à l'ouvrage !



- o **janvier 2024** : les photos de classe au sein des deux écoles, grâce au magnifique travail de Séverine (Déclic en boîte à Lanvallon).
- o **fin mars 2024** : un marché de printemps sous forme de paniers de fruits, légumes et plants de saison.
- o **30 juin 2024** : la fête des écoles.
- o **8 septembre 2024** : vide-grenier à Pléquien.

Tous les bénéfices servent à financer les activités des enfants du RPI (sorties scolaires, cinéma, spectacles, outils pédagogiques, voyages, transports,...). Le bénévolat est très important pour notre association, les parents sont les bienvenus pour nous rejoindre ! Nous sommes toujours preneurs d'aide et d'idées !

Nous remercions les deux écoles et les deux mairies pour le riche partenariat en cours dans l'intérêt des enfants scolarisés au RPI !



La
bibliothèque
nous rassemble !

Dans la continuité de l'année 2022, nous réitérons nos animations avec enthousiasme afin de se retrouver et partager un moment pour petits et grands autour du livre ! Halloween, Noël,...

La proximité avec l'école nous fait évoluer, oriente nos achats pour répondre aux besoins et à l'envie de nos enfants !

Nous avons débuté une étagère « dys », pour les enfants en difficulté de lecture. Les retours sont très positifs et renouent avec le plaisir de lire.

L'étagère dédiée aux mangas s'agrandit grâce aux prêts lecteurs. Si vous voulez en partager, ils trouveront leurs places !

Nous sommes à ce propos, heureux de revoir les 10-16 ans revenir à la bibliothèque.

L'animation Halloween a séduit son public. Merci à tous !

Poussez la porte ! Venez échanger, réserver et découvrir nos nouveautés.

Prochainement : Jocelyne, bénévole, propose le 28 février et 6 mars un atelier calligramme ouvert à tous les âges ! En parallèle, un concours est organisé.

Retour sur la tempête **Ciaran**



Dès le 31 octobre en anticipation de la tempête annoncée, jusqu'à mi-novembre, les élu.e.s au Conseil municipal n'ont rien lâché pour faire intervenir les services compétents là où ils étaient attendus. Rien n'a été simple ni facile et les remontées de difficultés et failles dans la gestion de l'après-tempête ont été faites aux services concernés.

Désormais, les réseaux téléphoniques et internet doivent être réparés, les douches dégagées des branches pour laisser l'eau de pluie s'écouler normalement, et les arbres et branches cassés traités pour éviter des dangers.

Merci aux habitants sinistrés pour leur patience, merci aux personnes qui ont fait preuve de générosité en aidant dès le 2 novembre pour dégager les routes, héberger, aider, soutenir les personnes en difficulté. Merci aux services d'Enedis, d'Orange et leurs sous-traitants, du département, de Pléguen pour leurs interventions nombreuses.

Cette tempête fut une épreuve que l'entraide et la patience auront réussi à surmonter.

La tempête, qui a généré de nombreuses situations d'inconfort pour les usagers, a souvent pour cause des ruptures d'alimentation en électricité le mauvais entretien des branches d'arbres à proximité des lignes. Nous rappelons les responsabilités des propriétaires : **l'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant.**

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- o la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne.

- o le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

* Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux propriétaires.



Pour information : le site <https://dommages-reseaux.orange.fr> est ouvert à tous (sans besoin de s'identifier/authentifier)

Synthèse des conseils municipaux



Séance du 17 août 2023

- o Adressage - point sur l'avancement du dossier et création de voie.
- o Motion de soutien aux Ehpad publics.
- o Recours juridique : point sur le recours des Consorts Dubois Muriel, Gérard et Bruno contre la commune.
- o Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales.
- o Tiers-lieu - avancement du dossier.

Séance du 27 septembre 2023

- o Finances communales :
 - Cession d'un délaissé communal - lotissement Park Huellan.
 - Location du barnum communal.
 - Achat d'un véhicule électrique pour les services techniques.
- o Marché public :
 - Réalisation d'un tiers-lieu - attribution du marché de travaux.
 - Lotissement de Kerziot (tranches 2 et 3) - attribution du marché de viabilisation.
- o Mise à disposition des équipements de football.
- o Obligation scolaire - signature de conventions avec la CAF, la MSA et la DSDEN.
- o SDE 22 - manifestation « Le jour de la nuit ».

Séance du 15 novembre 2023

- o Point sur la tempête Ciaran
- o Désignation des référents déontologues pour les élus locaux.
- o Demande de participation au financement de l'étude juridique - responsabilité de l'État envers les Ehpad.
- o Urbanisme :
 - Projet Urbain Partenarial - convention tripartite entre Leff Armor Communauté, la commune de Pléguen et Madame Le Flem Marie.
 - Régularisation de cession d'un chemin communal - famille Lucas-Jugon.
- o Projet de tiers-lieu - point d'étape.
- o Marché public :
 - Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage - réalisation d'un tiers-lieu - avenant n°1.
 - Marché de maîtrise d'œuvre - réalisation d'un tiers-lieu - avenant n°2.
- o Finances communales :
 - Location du local « L'Annexe ».
 - Travaux de sécurisation RD9 - Côté St-Quay-Portrieux - demande de subvention DETR 2023.
 - Budget Principal - décision modificative n°1/2023.
 - Mandat spécial - congrès des Maires de France 2023.
 - Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2024.
- o Leff Armor Communauté :
 - Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau 2022.
 - Rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non-collectif.

LES ÉLUS ONT LA PAROLE

Yvon Briand signale qu'un fil de téléphone est à terre et dangereux à Kerestang. Monsieur Le Maire l'informe qu'une déclaration a été faite ce jour auprès d'Orange pour la remise en état du câble.

Guillaume Caron

- demande où en est la réflexion sur l'abribus de Penquer. Un point va être fait sur le circuit emprunté par le car pour cet abri, afin de voir ce qui est possible de faire.
- demande s'il est possible de finaliser l'aménagement entre le city stade et le terrain de football : main courante et gazon. Un point va être fait pour finaliser l'aménagement des lieux.

Fabienne Goaziou évoque la présentation très intéressante de madame Gandelin de l'association La Maison de l'Argoat sur les violences conjugales et intrafamiliales, lors du dernier conseil communautaire. Les documents relatifs à cette problématique seront transférés au conseil municipal et une communication sera faite plus largement à la population.

Sylvain Rouxel

- signale que le conteneur à piles de l'éco-point de Coat Ar Oa est plein. Leff Armor va être contacté à ce sujet.
- demande s'il est possible de prévoir des passages plus récurrents pour le ramassage des poubelles à La Salamandre, car un passage tous les quinze jours est trop juste quand il y a des locations tous les week-ends. Les services de Leff Armor Communauté vont être sollicités à ce sujet.

Maëlig Taisset remercie les agents

qui se sont rendus disponibles, ainsi que les élus, pour leur investissement autour de cet événement.

Claude Le Méhauté demande où en est la réflexion sur le compostage dans le cadre de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Le Maire rappelle qu'en effet, à partir du 1^{er} janvier 2024, tous les Français devront pouvoir trier leurs déchets organiques (biodéchets) à la source ; cela signifie que les collectivités territoriales seront dans l'obligation de mettre à disposition des citoyens des solutions de compostage. Le Maire précise que le sujet a été évoqué lors du dernier conseil communautaire de Leff Armor Communauté, avec la proposition d'achat de composteurs et une gestion/animation demandée par les agents techniques communaux. Le sujet a été reporté à une prochaine séance pour poursuivre la réflexion.

Bryan Le Moan trouve regrettable que la commission intercommunale de développement sportif ne se réunisse pas de manière plus régulière.



Tous les comptes-rendus détaillés des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur www.pleguen.fr



Retour en images...



10.



9.



11.



13.



12.



12.



13.



14.



14.

1. La nouvelle **signalétique de l'école** pour mieux se repérer.
2. Les boulistes du **Club des Bruyères**.
3. 17 novembre : dépouillement pour l'élection du nouveau **Conseil Municipal des Jeunes**.
4. L'équipe de l'**Athlétic Club Pléguinais**.
5. **Exposition** sur Madagascar qui a agrémenté le bourg tout l'automne.
6. **Halloween à la bibliothèque** : animation citrouille en papier.
7. **Lecture d'Halloween** à la bibliothèque.
8. **Hommage** à Dominique Bernard, le professeur de français assassiné à Arras.
9. Cérémonie de commémoration du **11 novembre**.
10. Le **repas des aînés** du 11 novembre avec des danseurs motivés.
11. **Concert Les Pies à Notes** organisé par le Club des Bruyères à la Salamandre le 26 novembre.
12. Le **marché de Noël** de l'Amicale Laïque, le 3 décembre.
13. **Cérémonie des nouveaux habitants et des nouveaux parents**, le 8 décembre.
14. Les **anniversaires** sont fêtés chaque mois à la cantine.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Gabriel LUCO,
le 17 septembre
Judith BORGES,
le 19 septembre
Anaé et Marceau LE ROY,
le 22 octobre
Kylian LE CALVEZ,
le 30 novembre

DÉCÈS & INHUMATIONS

Luc LEVERT, le 29 août
Henri BREVET, le 8 septembre
Henri KERGUS, le 27 septembre
Joël PERRIN, le 6 octobre
Paulette URO, le 29 octobre
Pascal COLLIN, le 5 décembre

Groupe de travail sur le projet de **résidence seniors**



Une réflexion est en cours sur un projet de résidence seniors dans le bourg de Pléguien. Les démarches sont en cours avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour l'achat du terrain. Il est proposé de constituer un groupe de travail, piloté par Maëlig Taisset, pour poser la réflexion sur le projet. Toute personne intéressée par ce projet peut se faire connaître en mairie.

Communication : **informations importantes**

Obtenez les dernières nouvelles de la mairie en fournissant votre adresse e-mail. Recevez des informations climatiques, des hommages à des événements spéciaux, travaux,...

Location du **barnum** communal

Le barnum communal est disponible à la location de mai à septembre. Les priorités sont accordées à la mairie, aux associations communales, puis aux particuliers de Pléguien (50 € le week-end), avec des tarifs différenciés et une caution de 700 €. Il existe aussi la possibilité de louer des tables et des bancs auprès de la mairie. N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Espace **numérique**

Suite à l'arrêt des permanences itinérantes de France services dans Leff Armor Communauté, la municipalité réfléchit à l'opportunité de la mise en place d'un accompagnement des pratiques numériques sur rendez-vous grâce à la mobilisation d'un réseau de bénévoles communal. La bibliothèque communale, dotée d'un espace numérique en accès libre, pourrait devenir un lieu d'accueil pour pallier la disparition des permanences bimensuelles à Pléguien. Vous vous sentez prêts pour participer à cet accompagnement ? Faites vous connaître dès maintenant en mairie.

Services publics : espaces **France services**

À partir du 27 novembre, la CAF expérimentera deux nouveaux lieux d'accueil de proximité à Plélo et Plouha.

Ces permanences s'organiseront en alternance au sein des espaces France services situés dans ces communes.



Plouha
Avenue Laënnec
Les lundis des semaines paires
De 9h à 12h et de 14h à 16h30



Plélo
1 place du 11 novembre
Les lundis des semaines impaires
De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Facile et délicieux

LE FAR BRETON AUX PRUNEAUX

par Annick Guezou



Ingrédients (pour 6 personnes)

200 g de farine
200 g de sucre
1 sachet de levure
4 œufs entiers
50 cl de lait
1 sachet de pruneaux dénoyautés

- 1.** Couper les pruneaux en deux et les faire tremper une nuit dans de l'eau chaude (au départ) avec deux sachets de thé.
- 2.** Mélanger tous les ingrédients et finir par l'incorporation des pruneaux égoutés.
- 3.** Verser le tout dans un plat à tarte en veillant à répartir les pruneaux uniformément.
- 4.** Mettre au four à 150°C pendant 1 heure.
- 5.** C'est prêt !
À déguster tiède ou froid.



Vous aussi, faites profiter les lecteurs de Pléguien de vos bonnes recettes.
Contactez la mairie.

MAIRIE DE PLÉGUIEN

17 Le Bourg
22290 Pléguen
Tél. 02 96 70 02 54
mairie-pleguen@orange.fr
www.pleguien.fr

Suivez-nous sur :
📍 Commune de Pléguen

Horaires d'ouverture :

Lundide 9h à 12h
Mardide 9h à 12h
Mercredi.....de 9h à 12h
Jeudi.....de 9h à 12h
Vendredi....de 9h à 12h
Samedide 9h à 12h
(sauf en juillet et août)

Infos pratiques



Numéros d'urgence

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Européen	112

Un défibrillateur est disposé à l'entrée de la mairie et accessible 24h/24.
Un second défibrillateur se trouve dans le hall d'entrée de La Salamandre.



Services publics

LA POSTE

Tél. 02 96 70 02 45
Ouverte du lundi au samedi
de 9h à 12h

ÉCOLE

Tél. 02 96 70 01 80

CPAM

Permanences (mairie de Lanvollon)
Tél. 3646
Sur rendez-vous

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences (mairie de Lanvollon)
M. Le Gonidec - Tél. 06 07 48 12 04
christian.le-gonidec@
conciliateurdejustice.fr
Sur rendez-vous le premier
mercredi du mois (après-midi)

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 16h à 18h
(sauf en juillet et août)
et le samedi de 10h à 12h
Fermée durant les vacances de Noël

GENDARMERIE

- **Brigade de Lanvollon**
Tél. 02 96 70 00 18
Ouvert (bureaux)
le mardi de 8h à 12h,
les vendredi et samedi de 14h à 18h
- **Brigade de Chatelaudren**
Tél. 02 96 74 10 17
Ouvert (bureaux) les lundi, mercredi
et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h,
le mardi de 14h à 18h,
les vendredi et samedi de 8h à 12h,
les dimanches et jours fériés
de 9h à 12h et de 15h à 18h



Solidarités

SECOURS POPULAIRE

20 avenue Laënnec - Plouha
Tél. 02 96 22 47 68

RESTOS DU CŒUR

7 rue Vauban - Étables-sur-Mer
Tél. 02 96 65 45 04

Distributions les jeudis et vendredis
des semaines paires de 9h30 à 11h20
(à la maisons des solidarités
d'Étables-sur-Mer)

SECOURS CATHOLIQUE

7 rue Lamennais - Plouha
Tél. 02 96 20 25 23

CENTRE ALIMENTAIRE

Rue du 48^e RI - Guingamp
Tél. 09 62 11 90 10

Distributions le mercredi
de 14h30 à 16h30

MAISON
DU DÉVELOPPEMENT &
DES SERVICES PUBLICS

Permanences

Moulin de Blanchardeau - Lanvollon
Tél. 02 96 70 17 04

◦ ASSISTANT SOCIAL

Frédéric Queguiner
Tél. 02 96 55 33 00

◦ MISSION LOCALE

Pour l'emploi des jeunes
Tél. 02 96 40 17 30

Sur rendez-vous le premier mardi
du mois de 14h à 16h

◦ CIDFF (Comité Information sur les
Droits des Femmes et des Familles)

Tél. 02 96 78 47 82
Sur rendez-vous le 4^e mardi
du mois de 14h à 17h

◦ POINT INFORMATION JEUNESSE

Tél. 02 96 70 17 04
Sur rendez-vous

◦ CAUE (Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et de l'Environnement)

Tél. 02 96 70 17 04
Sur rendez-vous les 2^e et 4^e jeudis
du mois (après-midi)

◦ EAU (service joignable 24h/24)

Tél. 02 96 79 77 97

MAISON
DE LA PETITE ENFANCE
Permanences

Tressignaux

◦ PMI (Protection Maternelle
et Infantile)

Tél. 02 96 40 10 30
Consultation avec un médecin
sur rendez-vous

Permanence avec une infirmière
puéricultrice sans rendez-vous,
le mardi de 9h30 à 12h

◦ RPAM (Relais Parents
Assistants Maternels)

Anaïs Brunelles
Tél. 02 96 65 32 61

L'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes



Le renouvellement du CMJ a eu lieu le 17 novembre avec l'organisation d'un scrutin à La Salamandre après une période pré-électorale engageante : affichage, réunion, présentation de son programme.

Les nouveaux élus du CMJ sont :

Au premier rang :
Ilana Le Gruiec, Juliette Le Blanc,
Lily Guilbaud, Nathan Orhan,
Mathéo Mottais.

Au second rang :
Maïwen Colin Le Noa,
Soizic Meyer de Pasquale
et Noé Bocher.

Félicitations à eux
pour leur engagement
et leur motivation !

« Dans le contexte national d'augmentation des violences faites aux élu.e.s, le CMJ est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et permet aux enfants de mieux appréhender les rôles et missions des élus du Conseil Municipal. Leur engagement dans une organisation collective les accompagne dans leur prise d'autonomie. Le CMJ favorise l'adhésion aux valeurs démocratiques et républicaines, fondements de notre société. »

Le Conseil Municipal (des moins jeunes)

ET PROCHAINEMENT...



Cérémonie des vœux du Maire 2024
Le samedi 6 janvier à 18h à la Salamandre.